

## Déclaration de Rabat

### **“La ZLECAf que nous voulons pour le secteur privé africain”.**

La Déclaration de Rabat visant la mise en place d'un Plan d'action régional est le produit d'un webinaire organisé conjointement par le Centre du commerce international (ITC) et le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) le 30 mars 2021.

Le Plan d'action s'adresse aux décideurs politiques, aux Institutions d'appui au commerce et aux investissements, au secteur privé et la société civile représentant les cinq pays de l'UMA et l'Égypte et aux partenaires au développement. Il se focalise sur l'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) en Afrique du Nord pour promouvoir une meilleure intégration entre les pays de la région et avec le reste de l'Afrique, tout en offrant de nouvelles opportunités de croissance pour les Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris celles gérées par les femmes et les jeunes.

Ce Plan d'action appelle pour :

- Œuvrer ensemble pour le développement des stratégies visant la transformation numérique du continent et l'utilisation du digital pour la promotion des MPME, notamment l'entrepreneuriat féminin et les startups africaines en faveur de la jeunesse.
- Développer des stratégies commerciales inclusives, au niveau national et régional, visant à opérationnaliser la ZLECAf, tout en tenant compte des intérêts et préoccupations des parties prenantes, en particulier ceux des MPME, y compris celles gérées par les femmes et les jeunes. Les stratégies devraient aborder les sujets critiques tels que l'appui au développement entrepreneurial, la stimulation de l'économie numérique, la résilience des MPME face aux chocs, la participation aux chaînes de valeur, le renforcement des compétences pour une meilleure employabilité, et l'amélioration des écosystèmes institutionnels.
- Élaborer des plans pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECAf mettant le secteur privé, les décideurs politiques et les institutions d'appui au commerce, au cœur de l'action dans le but de renforcer et de promouvoir le commerce et les investissements intra-Africains.
- Soutenir les activités à forte Valeur ajoutée, avec l'appui de toutes les parties prenantes à travers des programmes d'accompagnement et de renforcement des capacités permettant à tous les acteurs, en particulier les MPME, d'être plus compétitifs et à mieux se conformer aux spécificités des marchés africains.
- Étendre et développer le commerce continental en utilisant les mécanismes intra-Africains établis par la ZLECAf, avec l'identification des opportunités et des défis de sa mise en œuvre à travers la réalisation des études d'impact.
- Lier les MPME à l'intelligence économique et commerciale, aux places de marchés virtuels, tout en les aidant à se conformer aux conditions d'accès aux marchés et aux nouvelles chaînes de distribution.
- Ouvrir les marchés et réduire les obstacles au commerce et les Mesures non-tarifaires qui freinent les échanges intra africains, améliorant ainsi l'environnement des affaires et les mesures de facilitation du commerce au profit des MPME.
- Promouvoir les interconnexions entre l'Afrique du Nord et les autres régions d'Afrique, à travers une coopération accrue et renforcée entre les différentes communautés économiques régionales africaines, en améliorant les transports et la logistique tout en promouvant les jeunes talents Africains et l'innovation au bénéfice du continent.
- Elargir et approfondir les partenariats, entre pairs, par le réseautage, les jumelages, les accords de coopération entre les centres d'éducation et de recherche, les universités, les centres d'innovation, les

pôles technologiques, les pôles de commerce et les zones économiques et d'exportations pour faciliter le commerce des biens et des services à l'échelle continentale.

- Relancer l'Union du Maghreb Arabe et accélérer la connectivité routière, ferroviaire, maritime et aérienne entre les pays de l'Afrique du nord et Opérationnaliser les corridors commerciaux au niveau de la région.
- Créer un Comité consultatif régional, composé des pays membres de l'UMA et de l'Égypte, qui assurera le suivi annuel et évaluera les progrès dans l'opérationnalisation de la ZLECAf en Afrique du Nord. Ce comité organisera une concertation annuelle pour évaluer le développement du commerce, discuter des opportunités, des contraintes, et des mesures requises pour redynamiser cette région en matière de libre échange et d'intégration à l'échelle africaine.